



Locataire appartement charges communes

Par **hetuin**, le **03/02/2008** à **21:52**

je voudrais savoir comment je dois résoudre un problème avec mon propriétaire car je paye des charges communes ce qui comprend la femme de ménage et l'électricité du couloir commun. Et je me suis aperçu que le courant du couloir est branché sur mon compteur EDF. Mon propriétaire ne veut pas me réduire les charges. Comment doit-il faire?

Par **Erwan**, le **04/02/2008** à **23:55**

Bjr,

si vos observations sont exactes vous semblez payer deux fois l'EDF : une fois à titre de consommation personnelle et une fois au titre des charges d'immeuble.

Vous êtes en droit de demander un justificatif de charge précis à votre bailleur, ainsi que les modalités de calcul. Il doit vous le fournir; les charges doivent correspondre à une dépense réelle du bailleur pour votre compte, même si une partie est souvent provisionnée chaque mois. Une régularisation doit avoir lieu chaque année en principe.